



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint Martin d'Arberoue s'est réuni le 20 février 2018 à 19h00 sous la présidence de Monsieur Antton LARRABURU, Maire.

Présents : APHECETCHE Alain, ARMENDARIZ Alain, BORDARRAMPE Xalbat, LADEUIX Jean-Pierre, MIRANDE Mathias, POCHELU Bernadette.

Absents excusés : CHABAGNO Inès, HARISMENDY Emmanuelle, MINONDO Mirentxu, POCHELU Didier

Secrétaire de séance : LADEUIX Jean Pierre Début de séance : 19h00

1/ Aliénation des portions de chemins dits d'Armendarits, d'Oyhenart, d'Haramburia et d'Iraçabalia

En date du 21 novembre 2017, le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité la suppression et l'aliénation de portions de chemins ruraux.

Les propriétaires riverains avaient été mis en demeure d'acquérir les portions de chemins jouxtant leur propriété dans le délai réglementaire de 1 mois, à compter du 11/12/2017.

Après ce délai, il convient au Conseil de se prononcer sur l'aliénation des portions de chemins.

Pour l'aliénation du chemin dit d'Haramburia, le Maire intéressé à l'affaire, quitte la salle au moment du vote.

Pour l'aliénation du chemin dit d'Ohyénart, le Première Adjointe intéressée à l'affaire, quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'aliénation des portions de chemins.

2/ Orientations budgétaires

Le Maire fait part à l'Assemblée des éléments de préparation du Budget de la Commune 2018 et fait le point sur les différents projets.

3/ Sujets divers

- **Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques** : Après réflexion sur l'installation d'une borne sur le parking de la Mairie, ce projet est reporté à plus tard.
- **Communication des différentes dates d'AG : BILTZAR du 24.02 ; Association Denek Bat du 10.03 ; Journée Relais Assistantes Maternelles du 10.03.**
- **Point Toponymie**

Fin de la séance : 20h35

Vu pour être affiché le 27/02/2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,
Le 27/02/2018